

**COMPTE-RENDU SUCCINT
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE 4 MAI 2016**

L'an deux mil seize, le quatre mai, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie à vingt heures sous la présidence de Monsieur Michel DUPONT, Maire,
En suite de convocation en date du 27 avril 2016,
Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 17

Etaient présents : Michel DUPONT, Odette FAVIER, Philippe LAQUAY-PINSET, Olivier DUBREUCQ, Françoise DEVENDEVILLE, Gauthier DUMOULIN, Louis LAMBELIN, Serge COISNE, Thérèse SPRIET, Anne SEILLE, Isabelle JACQUET, Valérie DEVENDEVILLE, Xavier GIRARD, Hélène FOUACHE, Eric LAUWAGIE, Marie-Line PLUS, Catherine BIGO

Absent ayant donné procuration : Gilles RONSE, Emilie VANDERBAUWEDE

Secrétaire de séance : Hélène FOUACHE

Ordre du jour :

- Création d'un poste d'agent de maîtrise principal et suppression d'un poste d'agent de maîtrise,
- Création d'un poste d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe,
- Questions diverses
 - o Avis sur le projet de périmètre du SIDEN SIAN étendu aux communes de Morbecque et Steenbecque

I – Création d'un poste d'agent de maîtrise principal et suppression d'un poste d'agent de maîtrise

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal décide à l'unanimité la création d'un poste d'Agent de Maîtrise Principal, à temps complet, à l'organigramme du personnel communal.

Parallèlement, le Conseil municipal décide la suppression du poste d'Agent de Maîtrise existant.

II – Création d'un poste d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal décide à l'unanimité la création d'un poste d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe, à temps complet, à l'organigramme du personnel communal.

III – Avis sur le projet de périmètre du SIDEN SIAN étendu aux communes de Morbecque et Steenbecque

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal sa délibération en date du 17 novembre 2015 par laquelle il avait rendu un avis favorable au projet d'extension du SIDEN SIAN aux communes de Morbecque et Steenbecque, jusque là seules membres du Syndicat Intercommunal d'Assainissement des communes de Morbecque et Steenbecque (SIA), dans le cadre du Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que ce Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale a été approuvé par arrêté préfectoral du 30 mars 2016.

En application de l'article 40-II de la loi NOTRe, l'arrêté portant projet de périmètre du SIDEN SIAN étendu aux communes de Morbecque et Steenbecque nous a été notifié, en tant que commune membre du SIDEN SIAN, pour avis.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal rend à la majorité un avis favorable à ce projet de périmètre. Madame Anne SEILLE vote contre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

*Le Maire,
Michel DUPONT*